

nouvelle, et lui eût dit : Jeune homme, voilà le Nord-Ouest, actuellement à l'état embryonnaire plutôt qu'à l'état de corps organisé, et qui aujourd'hui ne sert guère plus qu'à vous amuser, quand vous entendez conter toutes ces histoires au sujet d'hommes sauvages et aux manières incultes ; et cependant, avant que la mort vienne vous surprendre, ce pays possèdera plus d'un demi million d'habitants prospères ; et cet enfant, fruit de la vieillesse de l'Angleterre sera l'un des principaux exportateurs de céréales au Royaume-Uni. Si on avait prédit ce développement du Nord-Ouest, n'aurait-il pas fallu toute la robuste foi de la jeunesse et toute l'ardeur de l'enthousiasme pour y ajouter foi ?

Certes, M. l'Orateur, nous sommes justement fiers des progrès réalisés par le Nord-Ouest et nous avons la foi la plus vive dans son avenir ; mais à titre d'habitants des vieilles provinces, nous nous réjouissons à bon droit de ce que le gouvernement s'est préoccupé des intérêts et du bien-être de ces provinces. Voilà ce qui fait de ce projet une politique vraiment nationale, et cela dans une acception bien plus large que celle que nos amis les conservateurs n'ont coutume de donner à cette expression. Non seulement cette politique tend à peupler le Nord-Ouest et la Colombie Anglaise, mais elle développera les ressources industrielles et économiques des provinces de Québec et d'Ontario, ainsi que celles des provinces maritimes, entrées les premières au sein de la Confédération et qui ont jusqu'ici fait des sacrifices sans en recevoir de compensation directe. Bref, c'est une politique qui favorise non seulement le nouveau Canada, au nord du lac Supérieur, mais encore l'ancien Canada. Et dorénavant, habitants de l'est, nous dépouillant de tout égoïsme, nous allons nous consacrer avec enthousiasme à cette grande œuvre ; nous allons développer notre nouvel empire au moyen de ce nouveau réseau de façon à ce que notre influence politique ne soit pas entièrement éclipsée par nos hardis et courageux fils de l'ouest. Bref, si j'ai foi dans ce projet, c'est que c'est une entreprise vraiment canadienne, vraiment nationale ; c'est que, partant du glorieux Pacifique ce réseau s'étend jusqu'à l'immense Atlantique, en traversant le territoire canadien ; c'est que ce projet répond aux vœux et aux aspirations du peuple canadien qui veut entrer au concert des nations ; c'est qu'il contribuera plus que tout le reste à unir en un faisceau compact les provinces qui composent ce Dominion, et fera sentir à notre peuple que le plus brillant avenir est réservé au Canada, notre patrie ; bref, c'est qu'il développera en nous l'esprit national. C'est dans cet esprit que le premier ministre a conçu ce grand projet, et à lui en revient l'honneur, puisqu'il a lui-même dirigé ces délicates négociations. Le pays en conviendra, les conditions et les stipulations du traité sont aussi avantageuses au pays qu'il était permis de l'espérer. La dépense est une bagatelle, si l'on tient compte de nos ressources ; et s'il existe quelque aléa dans cette entreprise, c'est sur les épaules

de la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique que ce risque retombe, dans la plus large mesure. D'ailleurs, il est heureux que, lorsqu'il s'agit d'un projet de cette importance, tendant à la construction et à l'exploitation d'un réseau transcontinental, le gouvernement se soit assuré le concours d'une compagnie aussi puissante que celle du Grand Tronc, dont le réseau recouvre tout l'est et qui sera en mesure d'effectuer les transports entre l'est et l'ouest, du moment que le Grand-Tronc-Pacifique sera construit. En outre, la Compagnie du Grand Tronc étant un si vaste organisme, pourra facilement emprunter des capitaux à un faible intérêt ; et bien qu'au début de l'exploitation il soit possible que les recettes laissent à désirer, la compagnie se sera procuré des fonds à des conditions si avantageuses que les charges fixées ne seront probablement pas supérieures à 50 pour cent des charges similaires des autres compagnies. Le marché semble, sans doute, fort favorable au gouvernement ; mais c'est là à mon avis, ce qui nous autorise à croire qu'à la longue, la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique pourra remplir ses obligations et exécuter son entreprise.

Pour mon propre compte, je crois que, lorsque ce réseau sera construit, le pays prendra un immense développement et qu'un puissant flot d'immigration se déversera dans nos territoires. Au dire de certains députés et d'autres personnes du dehors, cette entreprise n'est pas d'urgence ; il n'y a pas lieu de tant se hâter, et le gouvernement a apporté trop de précipitation dans l'élaboration de cette mesure. Il est difficile de se persuader que ces messieurs de la gauche soient sincères en formulant pareille opinion. S'ils sont sincères, eh ! bien, cela ne me donne pas une bien haute idée de leur puissance d'observation et de la justesse de leur coup-d'œil sur les besoins du pays. Le grand besoin du pays, on le sait, c'est la population et nul n'ignore tous les efforts que nous avons tentés par le passé pour faire dévier vers le pays le courant de l'immigration. Pendant nombre d'années, nos efforts dans ce sens n'ont guère été couronnés de succès. Or, voilà qu'aujourd'hui il nous arrive des immigrants de toutes les parties du monde, et surtout des Etats-Unis, et c'est vers le Nord-Ouest que se dirige ce flot d'immigration. Si nous tenons à ce que cette population demeure au pays et si nous voulons attirer d'autres populations, il est d'urgence d'améliorer nos transports et de faciliter à ces colons l'accès des marchés extérieurs ; et en outre, il faut qu'ils puissent faire transporter à bon marché les marchandises qu'ils achètent, dans l'est. J'affirme donc que si nous envisageons ce projet, tant au point de vue politique le plus large, qu'au point de vue matériel et économique, il surpasse en importance toutes les mesures dont le parlement du Canada a été saisi par le passé.

M. J. BALL (Nicolet) : Nous sommes en présence de deux projets : l'un présenté par